



LES MINISTRES BLAIS ET SIMARD INAUGURENT UNE AGENCE PAIR AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

SAGUENAY, QC, le 14 mai /CNW Telbec/ - La ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais, et le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et député de Dubuc, M. Serge Simard, ont participé ce matin à l'inauguration d'une nouvelle agence Pair, qui assurera une couverture complète de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce service, offert grâce à la participation du Centre de prévention du suicide 02, permet aux personnes âgées de ce secteur de recevoir un appel téléphonique automatisé quotidien qui vise à s'assurer que tout va bien. Une vérification est systématiquement enclenchée lorsque la personne ne répond pas.

"En plus de leur procurer un sentiment de sécurité, ce service permettra aux personnes âgées de la région de demeurer le plus longtemps possible à domicile tout en favorisant leur autonomie. Je suis très fière d'encourager de telles mesures qui contribuent à accroître leur qualité de vie. Le programme Pair s'avère un réel gage de sécurité pour les aînés vivant seuls ou qui sont malades", a déclaré la ministre Blais.

Le programme Pair est rendu possible grâce à une aide financière de 1 400 000 dollars sur quatre ans accordée au Comité Provincial Pair par le ministère de la Famille et des Aînés. L'aide accordée permet de créer environ 40 agences au Québec, en plus de soutenir les agences existantes.

Ainsi, un plus grand nombre de personnes âgées pourront s'y abonner et obtenir gratuitement ce service qui a déjà fait ses preuves. Depuis sa création, le programme a contribué à sauver plusieurs vies. Des organismes communautaires, des postes de police et des CLSC offrent le service dans plus de 500 municipalités au Québec.

"La création d'une nouvelle agence Pair constitue une initiative d'importance pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la région. J'aimerais souligner le travail du Comité Provincial Pair, et surtout celui du Centre de prévention du suicide 02, dont la réputation irréprochable dans les milieux communautaires et institutionnels est une garantie de réussite. Ils se sont engagés dans un projet qui aura des retombées bénéfiques pour les aînés", a conclu le ministre Simard.

Communiqué envoyé le 2010-05-14 11:30:00 et diffusé par:

